



OBJECTIFS :

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 8 places assises ou transportant plus de 8 personnes non compris le conducteur.

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remarque ne dépassant pas 750 kg de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.).

PRÉREQUIS - PUBLIC :

- Avoir 24 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Note : Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

CONTENU :

Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement, prise en compte des passagers, ...) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)
- Avoir des connaissances élémentaires de mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.
- Maîtriser le véhicule en marche arrière et effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)



NOM DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Jean-François NELZY

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement).
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de transport de voyageurs de plus de 9 places.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

DATES DE FORMATION :

Consulter le calendrier des sessions.

DURÉE :

105 heures

Option : pour parfaire ses chances de réussite aux examens il est possible d'ajouter une formation complémentaire en ligne, pour travailler les questions orales et les fiches écrites d'examen.

LIEU DE FORMATION :

Piste de Pignerolles - D347, 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

SANCTION VISÉE :

Permis de conduire de la catégorie D

EFFECTIFS :

Maximum 4 stagiaires par véhicule